

Est ce la une forme de chantage?

Par Kinggg, le 08/06/2020 à 11:06

Bonjour,

Une administration a bâclé ma plainte et ne connaissait absolument rien d'elle. De plus, seule la partie adverse a été écoutée.

J'ai alors demandé à cette administration de me fournir rapidement une lettre avouant que ma plainte n'a pas été traitée en listant mes preuves de ce que j'avance et si elle refuse, je lui ai dit que je porterai plainte pour plainte traitée de manière non équitable.

Est ce la du chantage?

Par Kinggg, le 08/06/2020 à 11:16

Svp j'ai besoin de réponse assez rapidement.

Par Visiteur, le 08/06/2020 à 11:20

Bonjour

Impossible de vous répondre avec si peu de précision. Le terme "administration" est trop vague et nous n'avons aucune idée du litige qui vous oppose.

Par Kinggg, le 08/06/2020 à 11:22

C'est tout ce qui a à savoir dessus. Rien de plus, je veux juste savoir si cela peut être considéré comme une sorte de chantage.

Le litige concerne cette plainte bâclée.

Par Visiteur, le 08/06/2020 à 11:51

Dommage, alors au revoir...

Par youris, le 08/06/2020 à 12:02

ce sont les services de police ou de gendarmerie qui recueillent les plaintes et non une administration.